



2015 : Un budget contraint et raisonnable...

En 2014 nous avons dégagé un excédent de 54 000€ que nous avons reporté dans le budget de fonctionnement 2015.

Budget d'investissement : 258 000€ (267 000€ en 2014)

Cette année nous avons voté l'aménagement d'une partie des locaux de la Mairie en relais postal et nous en profiterons pour réorganiser les espaces intérieurs. Les locaux actuels de la poste seront réaménagés en logement.

Un gros travail sera également entrepris sur la mise en conformité de notre cimetière communal avec les exigences de la réglementation (élaboration d'un plan normé, réalisation d'archives, reprise de sépultures en état d'abandon...). Nous lançons un appel d'offre pour ce chantier.

Nous aurons également à engager quelques travaux sur certains logements mis en location par la commune (isolation, ventilation ...)

Une machine à broyer les végétaux a été achetée avec les communes de Vecquemont et d'Aubigny. Elle servira notamment à la production de copeaux de bois qui seront réutilisés pour couvrir les parterres de fleurs et ainsi éviter l'utilisation de produits phytosanitaires de désherbage.

L'opportunité nous est donnée d'acquérir, à moindre frais, un barnum pour les festivités grâce à une forte participation financière de la CAF.



250 peupliers seront plantés le long du chemin qui longe les marais.

Budget de fonctionnement : 800 000€ (780 000€ en 2014)

Ce budget englobe tous les besoins pour le fonctionnement de la collectivité :

- Les frais de personnel en forte augmentation cette année qui passent de 257 500€ en 2014 à 310 000€ en 2015 soit + 20%. Cette augmentation est due en partie à la nécessité de procéder à des recrutements pour pallier l'absence d'agents en arrêt maladie, une assurance nous remboursant une partie des rémunérations versées à ces derniers.

- Les frais de fonctionnement, d'entretien courant et de réparations du patrimoine communal dont le montant s'élève à près de 369 000€.

- Les coûts des activités scolaires et périscolaires.

Enfin, force est de constater que cette année encore les dotations diverses sont en forte baisse passant de 265 000€ en 2014 à 218 500€ en 2015 soit moins 46 500€. A noter que parmi ces dotations, la dotation de l'Etat passe de 111 865€ en 2014 à 99 890€ en 2015, soit moins 10.7%. Après les 5% de baisse de cette dotation en 2014, cela commence à peser fortement sur notre budget. Pour compenser les baisses de dotations de l'Etat sur ces deux dernières années il nous faudrait aujourd'hui augmenter les impôts de près de 10%.

Pour autant, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter les impôts locaux pour cette année. Aussi, et dans un souci de maîtrise des dépenses, nous devons donc réaliser des économies.

Cette obligation de gestion rigoureuse des deniers publics nous amènera à proposer lors des prochains conseils municipaux des mesures permettant de satisfaire à cette nécessité de réduction des dépenses.

D'ores et déjà, nous réfléchissons à l'âge requis pour se prévaloir de la qualification d'aînés et ainsi percevoir les avantages que la commune leur octroie. La mesure annoncée dans le numéro 3 de « DAOURS Actualités » de décembre 2014 qui indiquait que les personnes de plus de 62 ans seraient éligibles au colis et au repas des aînés sera donc reconsidérée car nous ne savions pas que les baisses de dotation seraient si importantes et nous impacteraient autant.

Nous étudions également la faisabilité d'extinction des candélabres entre minuit et 4 heures du matin...

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos permanences. Le budget primitif 2015 est à votre disposition.

La jeunesse à Daours...

A la rencontre des animaux de la ferme...

DAOURS

Les contes mènent les enfants à la ferme



Ce très jeune veau a été la vedette de la visite.

Partant de l'histoire des trois petits cochons, Élise Laout a décidé de faire découvrir à ses élèves l'univers d'une ferme et de ses animaux. Un projet rapidement réalisé grâce à la présence d'une exploitation laitière située juste derrière l'école qui est justement dirigée par Jean-Louis Bouthors, le papa de Laura et Louis, élèves de la classe maternelle. C'est sous un beau soleil que toute la classe, encadrée par quelques parents d'élèves, a été accueillie lundi devant les étables par Mélanie et Jean-Louis Bouthors. Malgré leur jeune âge, et grâce aux explications très imagées de Jean-Louis, les enfants ont bien compris l'alimentation des vaches, la conservation du maïs,

l'apport de minéraux et de vitamines et le travail à effectuer pour obtenir le bon lait de vache. Le grand moment de la visite a été la présentation du dernier arrivé à la ferme, un veau d'une journée qui avait encore du mal à se tenir longtemps sur ses pattes. « Je lance un concours, a dit Jean-Louis, vous devez dessiner ce veau et lui trouver un nom commentant par un L. Celui qui aura son dessin sélectionné recevra un cadeau ! » Une belle motivation pour les enfants qui auront à cœur de poursuivre la visite avec leurs crayons de couleur. L'occasion aussi pour ces petits ruraux de montrer à leurs parents qu'ils connaissent beaucoup de choses sur la vie à la campagne.

Article paru dans le Courrier Picard du 26 mars 2015

Pâques: Chasse aux œufs.



Le samedi 4 avril, de nombreux enfants s'étaient donnés rendez-vous pour résoudre le mystère de la disparition de la soucoupe volante des extra-terrestres. Ce petit jeu de piste dans les rues de notre commune permettait à tous les participants de se voir attribuer des chocolats pour l'aide apportée à ces extraterrestres. Organisée par l'association DIABOLO, la commune a participé à cet après midi récréative en offrant les chocolats et le goûter.



Fête de l'école du 20 juin 2015

Avec les représentants de parents d'élèves nous nous sommes accordés pour que cette année la fête puisse avoir lieu. Cette fête qui sonne en quelque sorte la fin de l'année scolaire sera donc organisée par les parents d'élèves qui ont sollicité DIABOLO pour la préparation d'un spectacle des enfants. La Mairie apportera son soutien plein et entier à l'organisation de cette manifestation si importante pour les enfants. Alors, rendez-vous le samedi 20 juin à partir de 14h00 à l'école. Vous y êtes tous invités...

Camp de vacances des ados 2015 : du 19 au 26 juillet 2015

Comme en 2014, un camp de vacances en Lozère pour les jeunes de 12 à 17 ans de Daours et Vecquemont est de nouveau organisé. Pour les ados de Daours, le tarif proposé pour cette semaine est de 245€ par enfant pour une famille non imposable et 295€ pour les autres. Vous êtes intéressés, prenez contact avec la Mairie, une vingtaine de places est disponible.



Brèves...

Annulation du concours des maisons fleuries.

Dans le numéro 3 de « Daours Actualités » de décembre 2014, nous vous invitons à vous inscrire au concours de maisons fleuries à l'occasion du passage du tour de France dans notre commune le 8 juillet 2015. Par manque d'inscriptions, nous sommes contraints d'annuler ce concours.

Pour autant, nous avons décidé d'agrémenter les parterres de quelques fleurs qui apporteront couleurs et embellissement dans notre commune.

Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'INSEE réalise jusqu'au 27 juin 2015 une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Enquête
INSEE

Service postal ... suite



LA POSTE

L'aménagement des locaux étant sur les rails, il nous faut maintenant finaliser le fonctionnement de ce relais postal. Nous avons voté le principe de la création d'un poste d'agent communal pour une quantité de travail de 12 heures par semaine. Pour un service qui réponde le plus aux attentes des usagers nous avons acté le principe d'une ouverture le samedi matin de 9h00 à 12h00 mais également le lundi soir jusqu'à 18h30. Au-delà de l'obligation faite aux agents communaux de discrétion professionnelle, le principe du secret professionnel sera assuré pour toutes les opérations postales faites au guichet de ce relais.

En effet, les indications affichées sur l'écran de l'ordinateur ne dévoileront aucune information sur les comptes des particuliers. L'ordinateur indiquera simplement si la demande de retrait est possible en fonction notamment des crédits restant sur le compte.

Elagage des arbres

En raison de divers risques et dans un souci de maîtrise à plus long terme de la taille des arbres, nous avons dû procéder début mars à l'élagage d'arbres le long des routes qui bordent notre commune.

Sylvain DUVAL, agent affecté à l'entretien de la voirie et des espaces verts, a, courant février, bénéficié d'une formation pour l'habilitation à la conduite de nacelles. Ainsi formé et avec la location d'un véhicule équipé, les travaux de tronçonnage en hauteur pouvaient être effectués. De plus et dans cette volonté



affirmée de mutualisation des moyens, le Maire de Vecquemont a permis que deux agents de sa commune viennent en renfort et apportent une aide précieuse pour que ce travail se fasse en toute sécurité dans un minimum de temps.

La taille des arbres fait partie intégrante de l'entretien courant auquel doit faire face une commune. Laisser pousser et se contenter d'un rafraîchissement opéré par EDF, dans le cadre de la préservation de ses lignes électriques, ne suffit pas. De plus, des problèmes de sécurité et notamment de visibilité pour les automobilistes qui s'engagent sur la route principale (départementale 1) concourent à cette nécessité d'entretien.



Deux nouveaux conseillers départementaux dans notre canton d'Amiens 3

Madame **Marion LEPRESLE** et Monsieur **Jean-Claude RENAUX** ont été élus conseillers départementaux.

A Daours, 574 inscrits étaient appelés à voter. A noter le même nombre de suffrages exprimés lors des deux tours de cette élection dans notre commune.

DAOURS - Résultats du 1 ^{er} tour (339 suffrages exprimés) 22 mars 2015		
Devaux –Savreux Union de la droite	153 voix	45.13%
Dupont - Maillard FN	113 voix	33.33%
Lepresle - Renaux Union de la gauche	50 voix	14.75%
Alarçon - Terlon Front de Gauche	23 voix	6.79%

DAOURS - Résultats du 2 ^{ème} tour (339 suffrages exprimés) 29 mars 2015		
Devaux –Savreux Union de la droite	141 voix	41.59%
Dupont - Maillard FN	120 voix	35.40%
Lepresle - Renaux Union de la gauche	78 voix	23.01%

Inauguration du terrain de ballon au poing

Le dimanche 26 avril 2015 a eu lieu l'inauguration du terrain de ballon au poing. Plus de 200 personnes étaient présentes et ont pu assister à quelques rencontres avec, le matin, le Président de la fédération française de ballon au poing qui prenait le micro pour expliquer les règles de ce sport traditionnel picard. En fin de matinée, lors de l'inauguration, une présentation des joueurs de l'équipe de Daours a été faite par son président, Sébastien DEWITTE.



L'équipe de DAOURS

Des équipes de jeunes se sont également affrontées avec un enthousiasme et une volonté de bien faire qui ont ravi l'assistance.

Pour le barbecue du midi, les prévisions des organisateurs sur le nombre de repas étaient largement dépassées. Un petit bémol, la pluie de l'après-midi mais qui n'a pas empêché que les matchs se jouent.

Bref, une journée très agréable permettant aussi aux « anciens » joueurs de se retrouver pour se remémorer les bons moments passés...

Place maintenant au championnat.

Toutes les photos sur le site de la commune www.commune-daours.fr (rubrique photos)

Bonnes pratiques...

Questions au Conseil Municipal :

Pour que la prise de parole d'après Conseil Municipal soit constructive, nous souhaitons dorénavant que les questions au Conseil Municipal soient posées par écrit en mairie au plus tard 48 heures avant la réunion. Cela nous permettra de vous apporter la meilleure réponse possible. Bien évidemment et en fonction de la nature et de la complexité de la question, un délai de réponse pourrait être nécessaire.

Permanences des élus :

Nous avons mis en place des permanences des élus les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois de 17h00 à 18h00 (sauf période estivale). Lors de chacune de ces permanences, le maire ou un des adjoints est présent, accompagné d'un conseiller municipal. Pour une bonne administration et dans le but de répondre aux mieux à vos questions et doléances, nous nous invitons à venir rencontrer l'élu en charge du dossier lors de sa permanence.

Pour mémoire, les charges des adjoints:

Didier BARDET : Finances, vie associative

Catherine PORTEJOIE : Ecole, cimetière, salle des fêtes

Sébastien CARETTE : Travaux, environnement

Nicole GIGUERE : Fêtes, animation

Permanences...

	Juillet 2015	Septembre 2015	Octobre 2015	Novembre 2015	Décembre 2015
Permanences de 17h00 à 18h00	Vendredi 3 GIGUERE Nicole DINE Jérôme	Vendredi 4 DINE Philippe BERTIAUX Solène	Vendredi 2 CARETTE Sébastien GEORGET Patricia	Vendredi 6 DINE Philippe RICHARD Stéphane	Vendredi 4 PORTEJOIE Cath. TERRIER Antoine
	Vendredi 17 BARDET Didier DUMOULIN Patrick	Vendredi 18 Pas de permanence en raison de la foire St Adhélard	Vendredi 16 BARDET Didier BOSCO Giovanni	Vendredi 20 GIGUERE Nicole RUTEN Céline	Vendredi 18 CARETTE Sébastien BERTIAUX Solène